



Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)



EUROPE

Tél. FR. : Brasseur J.P. 0499 35 85 72

ENG. : Roussel Pascal 0473 97 49 67

info@vivant.org

www.vivanteurope.org

*Pour une Europe sociale,
pour une mondialisation respectueuse
de l'humain et de l'environnement.*

LE VIVANT-EUROPE

électronique

N° 14 (janvier 2005)

(Le site de VIVANT-EUROPE est fermé pour cause de restructuration)

1. EDITORIAL

L'Article 1-3 de la future Constitution européenne indique que l'Union a comme objectif « *d'offrir à ses citoyens un espace de liberté, de sécurité et de justice sans frontières intérieures et un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée.* »

Le VIVANT-EUROPE électronique de ce mois démontre par l'article ci-dessus que le subside (inconditionnel) à l'individu devrait remplacer la plupart des autres formes de subsides car, à l'expérience, le système actuel est déviant et source d'injustice. Donner son adhésion à la règle de l'offre et de la demande tout en la faussant aussitôt les principes est absurde et dangereux pour notre avenir.

2. SUBSIDIER OUI, MAIS QUOI ?

Pour rappel, une société effectue des ventes afin de financer ses diverses charges comme l'achat des matières premières, le salaire des travailleurs, les dividendes éventuels des actionnaires, une réserve pour des investissements futurs,... etc. Reste finalement les bénéfices que l'entreprise essaye en permanence de maximiser.

Si d'autre part, dans un marché libre concurrentiel, la production augmente, il y a davantage de marchandises disponibles et les prix de vente baissent.

Cette baisse des prix est à l'avantage du consommateur mais non du commerçant qui voit son bénéfice chuter.

Face à cette logique classique, de l'offre et de la demande, les grandes entités comme l'Europe ou les Etats-Unis ont **faussé quelque peu cette belle mécanique en subsidiant à tour de bras.**

Quels sont les « pourquoi » et les « comment » d'une telle manœuvre « déviatoire » et **surtout que propose Vivant ?**

A) Les « pourquoi » et les « comment » :

Il faut d'abord se rappeler que jadis, chaque pays agricole subvenait grosso modo à ses besoins intérieurs de nourriture en vendant au consommateur **à des prix respectant le coût réel de la production.**

Les surplus ou les manques étaient soit exportés, soit importés.

Bien souvent au sein même d'un grand pays, les productions locales se vendaient au marché local et servaient essentiellement aux populations environnantes. **Le mécanisme classique de l'offre et de la demande fonctionnait parfaitement bien sur ces marchés.**

Or, depuis la mécanisation de l'agriculture, les coûts de productions ont certes chutés mais la production elle, a augmenté considérablement (voir à outrance.). **Cette offre abondante entraîne au niveau mondial une chute des prix.**

Ainsi, un pays possédant des grandes surfaces agricoles facilement accessibles, a l'opportunité d'inonder le marché de ses produits à des prix de vente différents selon qu'il s'agisse d'un marché intérieur ou d'une exportation.

Les pays « à la vie chère » se voient donc concurrencés et ne parviennent plus à vendre leurs marchandises sur le marché mondial.

Tout est donc une question d'équilibre entre l'offre et la demande. Dans le cas présent il y a déséquilibre !

Les approches classiques sont **soit de subsidier** les productions comme cela se pratique depuis le début du marché commun en Europe, **soit de réduire l'offre** (ce que les Etats-Unis ont fait dans une première phase avant de subsidier eux aussi.).

Ainsi donc, afin de maintenir le nombre d'agriculteurs, l'Europe s'est engagée dans la voie du subside ...la majorité du budget européen est engloutie dans la politique agricole commune (PAC) que l'Europe n'arrive pas à réformer.

Plus un agriculteur produit, plus il reçoit de subsides. Plus il reçoit de subsides, plus il peut investir dans des moyens de production pour produire encore plus. **Cette politique a donc renforcé les gros et affaiblit les petits qui ont fini par disparaître.** Qui oserait encore s'installer comme jeune agriculteur ?

Les années passant, s'est rajouté la politique des quotas, du contrôle des cultures (terrains en jachère,...etc)

Sans parler de l'administration pour gérer toute cette mécanique économique artificielle et tenter d'éviter les fraudes...

Vu l'ouverture de marché, l'Europe se voit donc « obligée » de vendre la tonne de blé (P. ex.) à **101,31 €**(niveau équivalent au prix mondial) et d'apporter une aide directe de **63 €** la tonne aux agriculteurs afin de rejoindre le coût réel de production, soit, **160 €** (Septembre 2003)

Où est donc passé le bénéfice propre de l'agriculteur ? .

Obligé qu'il est de produire toujours plus pour assurer sa rentrée en subsides, peut-il encore vraiment **se préoccuper de qualité ?**

Pourquoi produit-il encore sans gagner sa vie et rester dépendant des subsides, tout cela **au nom d'une fausse concurrence** qui oblige par exemple les USA à subventionner ses agriculteurs, aide qui a quadruplé entre 1996 et 2000 ?

En fait, le raisonnement se base sur le principe régulateur de l'offre (production) et la demande (achat) mais ici **l'équilibre recherché est doublement rompu**:

- **d'un côté**, l'acheteur voit son pouvoir d'achat fondre au soleil, (faute d'emploi),
- **d'un autre côté**, une offre artificiellement élevée (donc des prix de ventes bas) mais des coûts de productions relatifs élevés.

A première vue, le subside semble résoudre le problème : les prix restent artificiellement bas (ce qui est bon pour les consommateurs sans pouvoir d'achat) et les agriculteurs/éleveurs reçoivent une aide pour compenser leurs coûts de production trop élevés par rapport aux prix de ventes.

Malheureusement, le subside entraîne une multitude d'effets pervers : il fausse la concurrence avec les pays qui n'en ont pas et empêche leur développement, il entraîne une surenchère qui pousse à toujours plus de subsides et cet argent mal utilisé contribue à appauvrir nos pays « riches » ...etc

Lorsque l'on met son doigt dans l'engrenage du subside, en sortir n'est pas facile. En effet, la disparition brutale des subsides au niveau mondial entraînerait **une montée des prix** (alors que les gens n'ont pas un pouvoir d'achats suffisant pour y résister) et **une baisse du nombre d'agriculteurs** dans nos pays riches (pertes sociales).

Les Européens, quoi qu'on en pense, ont **un pouvoir d'achat insuffisant** pour acheter, par exemple, des vêtements fabriqués au coût de la main d'œuvre européenne. A cause de la délocalisation, l'emploi et le marché intérieur s'amenuisent.

Quant aux petits pays, pauvres ou autres, ils se voient forcés d'accepter l'ouverture au monde des Grands, de suivre les dictats ultra libéraux : **réduire leur marché intérieur et exporter** pour payer leur dette sans pouvoir nourrir leur propre population.

Or, Lucides, la Via Campanien (qui regroupe environ soixante dix mouvements paysans dont, en France, la Confédération paysanne et le réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (Foppa) déclaraient le 17 juillet 2001 :

« La priorité des paysans et de leurs familles dans les pays les moins avancés (PMA) est de pouvoir produire pour leur famille, puis d'avoir accès au marché intérieur bien avant d'exporter »

Ce n'est malheureusement pas la position que prennent en général les gouvernements de PMA dans les négociations internationales. (*Le Monde Diplomatique septembre 2003 p. 23 : Les trois aberrations des politiques agricoles* « Jacques Berthelot.)

En bref, **il faut relocaliser le marché**. Et cette priorité ne peut se réaliser à la « cour des Grands » qui continuent à importer leurs schémas d'échanges à leur avantage, **détruisant du même coup** les marchés intérieurs (agricoles et autres) et par le fait même le pouvoir d'achat du citoyen.

L'OMC, en accord avec le FMI, oeuvrent actuellement pour **libéraliser les services publics, marchandiser le culturel** au nom de la rentabilité rendue. Il est vrai que dans le passé, des investissements internationaux d'aide n'ont servi qu'à l'enrichissement de certains gouvernants. (en Afrique et en ex-Union Soviétique) Beaucoup de pays sont toujours victimes d'une corruption endémique et c'est contre cela que veut lutter le FMI.

Ce n'est tout de même pas une raison pour détricoter, au nom d'une efficacité immédiate, des services publics indispensables à ces pays.

B) Que propose Vivant ?

La seule méthode alternative valable consiste à **chercher une efficacité économique** (équilibre entre l'offre et la demande dans un marché libre concurrentiel qui n'est pas faussé par les subsides) mais dans un monde **où l'acheteur peut acquérir et maintenir son pouvoir d'achat.**

Légaliser le pouvoir d'achat minimum est une manière de subsidier autrement l'emploi et le marché car elle est un rempart contre toute cannibalisation des riches sur les plus démunis.

Compte tenu de la situation dramatique de l'Afrique p ex., l'OMC et le FMI devraient, pour maintenir les marchés intérieurs et la richesse des pays, **favoriser la mise en place d'un subside aux citoyens et à l'emploi par le biais d'un revenu de base inconditionnel.**

Eduardo Suplicy (sénateur de l'Etat de Sao Paulo) a déclaré :

« Le revenu de base est une arme efficace contre la non-liberté économique qui pousse les gens à accepter des conditions de travail mi-esclavagistes ou qui les oblige à aller chercher un revenu dans des régions inamicales. C'est un moyen efficace dans la lutte contre le crime organisé (commerce illégal des drogues, traite des hommes) et qui brise le cercle vicieux de la pauvreté et de l'analphabétisme. »

Or, nous voyons, **tout au contraire** l'Europe et l'Amérique du Nord subsidier à tour de bas au nom d'une concurrence dite « régulière »... Et nous voyons aussi, les paysans du Sud contraints de travailler pour rembourser la dette dont les montants permettront de subsidier indirectement le paysan du Nord dans le cadre **d'un assistantat généralisé des individus aussi bien au Nord qu'au Sud...**

Ne serait-il pas plus intelligent de **garantir le pouvoir d'achat** afin justement de sauver ou de sauvegarder à la fois l'individu, le marché, l'entreprise et ce, au sein d'un développement humain durable.

Nous mettons en annexe de cet article **des extraits du programme exhaustif 2003 de Vivant** concernant la politique agricole commune et les rapports entre le Nord et le Sud. Ces extraits montrent à souhait les possibilités multiples qui se présenteraient si l'on révolutionne notre système **par une nouvelle approche du subside et de l'aide.**

Le subside économique « déviatoire » est **un leurre** et les aides humanitaires d'aujourd'hui sont dans leur essence la source **d'esclavages déguisés.**

Si l'OMC pouvait fonctionner de manière **plus démocratique** (c'est prévu dans ses statuts : un pays, une voix) et le FMI dépendre un peu moins de ses « livreurs de fonds », on pourrait enfin entreprendre, consommer, développer, vivre en combinant l'efficacité économique avec une équité sociale.

Subsidier l'individu ne fait que répondre aux souhait de **l'Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :**

“ Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ”.

Subsidier l'individu dans le cadre d'une efficacité économique, c'est en réalité renforcer la liberté, l'égalité et la solidarité fraternelle.

Subsidier et aider l'individu d'une manière inconditionnelle devrait être la ligne de force d'une action socio-économique dans le cadre **d'une mondialisation plus humaine.**

Pascal ROUSSEL (Wavre) proussel@vivant.org

Jean-Paul BRASSEUR (Mignault) jpbrasseur@vivant.org

EXTRAITS DE PROGRAMME EXHAUSTIF 2003 DE VIVANT

EXTRAIT 1

Entreprises

L'effet pervers du système actuel de revenus de remplacement est que la différence entre un salaire minimum et un revenu de remplacement est tellement minime que de nombreuses personnes trouvent plus intéressant de ne pas travailler (officiellement). Actuellement, les entreprises ne trouvent que difficilement de bons travailleurs non-qualifiés.

Dans le système Vivant, tout le monde, qu'il travaille ou non, touche un revenu de base de 540 € → (~ 21.600 BEF) (*index 2002*). Jusqu'à 1.350 € → (~ 54.000 BEF), ni le travailleur, ni l'employeur ne payent d'impôt sur le travail. La différence entre le travail et l'inactivité devient donc plus significative.

D'autre part, le point de "**break even**" (« *seuil de rentabilité* ») pour les entreprises se situe nettement plus bas : les frais fixes des charges sociales sont remplacés par des frais variables - la TVA sociale - **qui sont payés au moment de la vente.**

Toutes les entreprises payent **15 % d'impôt sur les sociétés**. Les petites entreprises sont ainsi favorisées et certaines grandes entreprises défavorisées, notamment celles qui bénéficient actuellement du statut de « centre de coordination » ou d'un autre régime de faveur au niveau de l'impôt sur les bénéfices. **Tous les subsides aux entreprises sont supprimés.**

Le passif social diminue notamment parce que les indemnités de préavis ne sont plus redevables que sur la différence entre le salaire net global et le revenu de base, c'est-à-dire le coût du travail dans le système Vivant. Actuellement les charges salariales sont bien plus élevées. En outre, le fait d'engager de nombreux collaborateurs à durée indéterminée comporte **bien moins de risques.**

(page 40)

EXTRAIT 2

L'agriculture

Les agriculteurs : les subsides européens (1 milliard € (~ 40 milliards de BEF) suffisent exactement à donner à tous nos agriculteurs et leurs ouvriers un revenu de base. L'avantage est que le subside individuel ne finance plus la productivité mais la qualité de nos produits agricoles; (page 21)

EXTRAIT 3

Coopération au développement

Vivant doute de l'efficacité de la coopération au développement telle qu'elle est appliquée aujourd'hui. Vivant est adversaire d'une aide « réglementée » parce qu'elle peut être source de corruption et de concurrence déloyale. Lorsque des prestations occidentales (biens ou services) sont fournies parce qu'elles ne sont pas disponibles sur place, il faudrait que ces fournitures se fassent à l'issue d'une adjudication publique sur le plan européen, ouvertes aux entreprises européennes et non-européennes qui présentent des garanties financières suffisantes pour mener l'opération à bonne fin.

Selon Vivant, des formes plus efficaces de coopération au développement seraient:

- l'élargissement des possibilités commerciales, de façon à ce que le pays crée son propre instrument de prospérité;
- l'assistance sur le plan d'une gestion adéquate avec, sur place par exemple, des partenaires qui bénéficient de la confiance de la population locale pour l'exécution de projets de développement;
- le soutien des initiatives qui fournissent des capitaux à petite échelle sous forme de prêts à la population locale (micro-crédit).

De plus, il faut :

- veiller à ce que des investissements étrangers ne favorisent pas d'inégalités dans le développement.
- n'accepter comme candidat au développement que des pays dont la puissance militaire est réduite au maximum, de façon à ce que la démocratie puisse s'y installer et s'y stabiliser, sans mettre sa souveraineté en danger.
- organiser des expériences avec un équivalent de revenu de base (par exemple, payé en nourriture) dans des petites communautés isolées.

La distribution ponctuelle (chaque mois) d'un revenu de base dans le Tiers Monde exige un contrôle financier efficace et un accompagnement social afin d'éviter les détournements de fonds. (page 76)

EXTRAIT 4

Revenu de base dans les pays du Tiers Monde

Vivant soutient aussi le mouvement favorable à l'effacement des dettes publiques des pays du Tiers Monde. La plupart de ces dettes ont été engagées par des régimes autoritaires. Les banques accordaient les crédits sans bien examiner les risques. En général, la population de ces pays n'avait pas la possibilité de participer à la prise de décision et ne bénéficiait pas de ces crédits accordés par les banques. Il n'est donc pas équitable que le niveau de vie de ces populations doive baisser pour rembourser les dettes.

Vivant est aussi d'avis que l'instauration d'un revenu de base dans les pays du Tiers Monde peut être la meilleure façon de dépenser le budget consacré à la coopération au développement. Il est possible de donner un revenu de base de 40 € (~1 600 BEF) à chaque Nicaraguayen avec seulement 1 % de notre PNB. Au Nicaragua, pays qui compte environ 2 500 000 habitants, ces 40 € sont l'équivalent de 250 € de chez nous (~10 000 BEF), les produits de base étant moins chers dans ce pays. De ce fait, on crée un marché local, puisque le pouvoir d'achat est augmenté. Le revenu de base procure aux individus, qui le reçoivent, une plus grande autonomie et un espace pour leurs propres initiatives.

On peut aussi envisager que les produits industriels importés dans ces pays soient fortement taxés car ils sont, la plupart du temps, achetés par des personnes aisées. Cela permettrait de financer, en partie, le revenu de base de toute la population.(p.77)

EXTRAIT 5

Importance du revenu de base pour le Tiers Monde

A Sao Paulo (17 millions d'habitants) – Brésil, Martha Suplicy, maire de cette ville depuis janvier 2001, installe le revenu de base depuis juin 2001 pour les petits salaires et les personnes sans revenu. Cette distribution s'accompagne d'une aide sociale pour une éducation à la gestion et une protection contre les vols.

Son ex-mari, Eduardo Matarazzo Suplicy, sénateur fédéral de l'état de Sao Paulo pour le parti travailliste, a déclaré : « Le revenu de base est une arme efficace contre la non-liberté économique qui pousse les gens à accepter des conditions de travail mi-esclavagistes ou qui les pousse à aller chercher un revenu dans des régions inamicales. C'est un moyen efficace dans la lutte contre le crime organisé (commerce illégal des drogues, traite des hommes) et qui brise le cercle vicieux de la pauvreté et de l'analphabétisme. »

Une loi pour un revenu de base a été votée en 2004. (p.77)